

**CONVOCATION**  
**AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES**

Madame,  
Monsieur,

Vous recevez l'ordre du jour de notre prochaine réunion du Conseil d'établissement qui se tiendra le :

**MARDI, LE 27 MAI 2025 À 17 H 00 – Bistro la Belle Excuse**

MISE EN SITUATION COMMUNE  
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

**MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
2. QUESTIONS DU PUBLIC (15 MIN.)
3. SUJETS POUR PRISE DE DÉCISION COMMUNE
  - 3.1. Activités de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4);
  - 3.2. Budget initial 2025-2026 (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 3.3. Règles de transférabilité 2025-2026 (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 3.4. Amendements au bottin 2025-2026 (LIP art. 3, 4, 7, 75.01 et 292).
4. SUJETS POUR CONSULTATION
  - 4.1. Bilan des campagnes de financement 2024-2025 (LIP art. 94 et 110.4).
5. SUJETS POUR INFORMATION
  - 5.1. Plan de lutte pour la prévention de la violence et de l'intimidation (REDDITION DE COMPTE) (LIP 75.1, 77, 83.1 et 110.4);
  - 5.2. Date du premier conseil d'établissement 2025-2026, 30 septembre 2025;
  - 5.3. Information et services dans les centres (LIP art. 83, 96.12, 110.3.1 et 110.9).

Afin de s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS [par courriel : JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca](mailto:JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca)

## CONVOCATION

### AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

#### FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025
5. SUJETS POUR DÉCISION
  - 5.1. Activités de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4);
    - 5.1.1. Concert de fin d'année – Art de la scène (CF l'Envol);
    - 5.1.2. Allons manger une bonne crème glacée (CF l'Envol);
    - 5.1.3. Allons jouer aux quilles (CF l'Envol);
    - 5.1.4. Allons au cinéma (CF l'Envol);
    - 5.1.5. Allons pique-niquer (CF l'Envol);
    - 5.1.6. Dîner spaghetti (CF l'Envol);
    - 5.1.7. Dîner pique-nique (CF l'Envol).
  - 5.2. Budget initial 2025-2026 (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 5.3. Règles de transférabilité 2025-2026 (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 5.4. Amendements au bottin 2025-2026. (LIP art. 3, 4, 7, 75.01 et 292).
6. SUJETS POUR CONSULTATION
  - 6.1. Bilan des campagnes de financement 2024-2025 (LIP art. 94 et 110.4).
7. SUJETS POUR INFORMATION
  - 7.1. Plan de lutte pour la prévention de la violence et de l'intimidation (REDDITION DE COMPTE) (LIP 75.1, 77, 83.1 et 110.4);
  - 7.2. Date du premier conseil d'établissement 2025-2026 proposée, 23 septembre 2025;
  - 7.3. Information et services dans les centres (LIP art. 83, 96.12, 110.3.1 et 110.9).

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FGA

**Afin de s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS [par courriel : JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca](mailto:JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca)**

## CONVOCATION

### AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025
5. SUJETS POUR DÉCISION
  - 5.1. Activités de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4);
    - 5.1.1. Diner BBQ – Septembre 2025 (CF Berthier);
    - 5.1.2. Levée de fonds – Voyage humanitaire – Emballage Maxi (CESL);
    - 5.1.3. Levée de fonds – Voyage humanitaire – Super C (CESL).
  - 5.2. Budget initial 2025-2026; (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 5.3. Règles de transférabilité 2025-2026; (LIP art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13);
  - 5.4. Amendements au bottin 2025-2026. (LIP art. 3, 4, 7, 75.01 et 292)
6. SUJETS POUR CONSULTATION
  - 6.1. Bilan des campagnes de financement 2024-2025 (LIP art. 94 et 110.4).
7. SUJETS POUR INFORMATION
  - 7.1. Plan de lutte pour la prévention de la violence et de l'intimidation (REDDITION DE COMPTE) (LIP 75.1, 77, 83.1 et 110.4)
  - 7.2. Date du premier conseil d'établissement 2025-2026 proposée, 23 septembre 2025;
  - 7.3. Information et services dans les centres (LIP art. 83, 96.12, 110.3.1 et 110.9).

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FP

Afin de s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS **par courriel** : [JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca](mailto:JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca)